

Dakar prêt à accueillir le congrès de l'AFSTA en mars 2023

Par Aghan Daniel I Chargé de communication AFSTA I daghan@afsta.org



accueillir 350 délégués et donc, dépasser les 250 délégués qu'elle avait accueillis en 2017 lors de la dernière tenue du Congrès à Dakar.

Un programme attractif et innovant sera élaboré pour rendre le congrès 2023 plus productif et bénéfique pour tous les délégués. Le Comité national d'organisation travaille sans relâche pour s'assurer qu'il répond aux attentes des délégués.

Filière semencière au Sénégal

L'Institut sénégalais **de recherches agricoles du Sénégal**, qui produit des semences de souche et de base pour toutes les grandes cultures principales, est l'organisme responsable de la recherche sur les plantes et de l'amélioration variétale.

Pour en savoir plus sur le système semencier du pays, il faut savoir que la **Division des Production de Semences** est responsable du contrôle de qualité des semences. Le pays dispose d'un cadre juridique et réglementaire, régi par la loi, qui concerne l'homologation des variétés, la production et la certification des semences et des plants.

Le pays a créé le Comité consultatif national des semences et plants, qui supervise la réglementation

de la production, de la certification et du commerce des semences et plants, et il a également mis en œuvre des décrets connexes pour établir un répertoire des espèces et variétés végétales cultivées au Sénégal. Le cadre national a été renforcé par la mise en œuvre des réglementations semencières harmonisées de la Communauté Économiques des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

DANS CETTE EDITION

- Dakar prêt à accueillir le congrès de l'AFSTA en mars 2023
- Plus d'agriculteurs Nigériens optent pour le coton alors que le prix atteint 550000 Naira par ton
- Le nouveau projet de loi de la CAE pour améliorer le commerce des semences
- Ambassadeur : les liens Tanzanie Pays-Bas « aident à améliorer la production de pommes de terre en Tanzanie »
- Le Consortium Africain pour la sélection de légumes organise un atelier annuel au Bénin
- L'ABN nomme le Dr Mugilra au poste de directeur général

Pour tous ceux qui aiment les questions semencières en Afrique et dans le monde, Dakar sera l'endroit où il faut être car l'Association Semencière Sénégalaise (UNIS) accueillera le 23^e Congrès annuel de l'AFSTA du 6 au 8 mars 2023 à l'hôtel King Fahd Palace à Dakar. L'inscription en ligne du Congrès ouvrira vers fin novembre 2022.

Le Président du Comité National d'Organisation, M. Modou Thiam, a appelé les parties prenantes à venir nombreux au Congrès pour élargir leurs portefeuilles d'affaires avec des acteurs de toutes les régions du monde.

S'exprimant à Dakar, M. Thiam s'est dit confiant qu'avec la diminution de l'ampleur du COVID-19, l'association espérait

Les OGM désormais légaux au Kenya après la levée de l'interdiction par le cabinet

Par Aghan Daniel | Chargé de communication | AFSTA | daghan@afsta.org

Les phytologues ont salué aujourd'hui la levée de l'interdiction des organismes génétiquement modifiés (OGM) au Kenya, marquant une percée pour le commerce.

Selon Dr Mwimali Murenga de KALRO, cette décision se traduira certainement par la commercialisation de produits végétaux biotechnologiques tels que le maïs et le manioc. Il a ajouté que les chercheurs ont quelque chose à célébrer puisque la recherche en biotechnologie serait définitivement financée. Il a ajouté que le Kenya sera désormais en mesure d'attirer davantage de financements pour les investissements et la recherche, car l'interdiction avait donné l'impression que le pays n'était même pas l'endroit où investir en termes de recherche sur les cultures. En fin de compte, cela stimulera la productivité des agriculteurs utilisateurs finaux de semences biotechnologiques.

En outre, a-t-il noté, cela se traduira par des opportunités de formation pour les étudiants des universités qui avaient longtemps abandonné le cours en raison de la désillusion causée par l'interdiction effectuée en 2012.

« Cette décision est un grand signal pour l'Afrique et ouvre davantage d'opportunités au peuple kenyan », a déclaré Dr Jeremy Ouedraogo, responsable du programme du Réseau africain d'expertise en biosécurité (ABNE) de l'Agence de développement de l'Union africaine – Nouveau partenariat pour le développement



Réunion du Cabinet kenyan qui a levé l'interdiction des OGM

de l'Afrique (AUDA-NEPAD) après avoir reçu des nouvelles sur le nouveau développement au Kenya.

Les experts estiment que l'interdiction a fait perdre au pays près de 400 000 tonnes métriques de maïs par an, pour un coût de 9 milliards de dollars par an.

En annonçant la levée de l'interdiction, le cabinet du Kenya a noté en partie : « **Dans le cadre** des réponses à moyen et long terme à la sécheresse en cours, et comme une étape progressive vers **une redéfinition significative de l'agriculture** au Kenya en **adoptant des cultures résistantes aux ravageurs et aux maladies**, le Cabinet a également examiné divers rapports des experts et techniques sur l'adoption de la biotechnologie, y compris les rapports de **l'Autorité nationale de biosécurité (NBA) du Kenya**, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Organisation des Nations Unies

pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis d'Amérique et de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA). »

La déclaration ajoute que conformément à la recommandation du **Groupe de travail chargé d'examiner les questions relatives aux aliments génétiquement modifiés et à la sécurité alimentaire** et conformément aux directives de l'Autorité nationale de biosécurité sur tous les traités internationaux applicables, y compris le Protocole de Cartagena sur la biosécurité (PCB), le Cabinet a annulé sa décision antérieure du 8 novembre 2012 interdisant la culture en plein air de cultures génétiquement modifiées et l'importation de cultures vivrières et d'aliments pour animaux produits grâce aux innovations biotechnologiques ; levée effective de l'interdiction des cultures génétiquement modifiées.

Plus d'agriculteurs Nigériens optent pour le coton alors que le prix atteint 550000 Naira par ton

Par Vincent Yusuf | vincentayusuf@gmail.com

Les agriculteurs nigériens se lancent de plus en plus dans la culture du coton par rapport à il y a deux ans, lorsque la technologie a été introduite dans le pays.

Cependant, la plupart d'entre eux ont planté les variétés de coton Bt, qui produisent en moyenne plus de deux tonnes par hectare, contre la semence traditionnelle qui produit rarement jusqu'à 800 grammes par hectare.

Ainsi, la production de cette année a considérablement augmenté, grâce au prix des produits, qui a atteint un niveau record.

Depuis décembre 2021, le prix du coton par tonne est passé de 350 N par kg (0,8 USD) (350 000 N par tonne) (800 USD) à près de 550 N par kg (1,3 USD) (550 000 N par tonne) (USD 1300) il y a quelques mois, qui a entraîné plus d'agriculteurs à se lancer dans la production cette année, selon Alhaji Danjuma Ibrahim, un producteur de coton qui fait également le commerce du coton dans l'État d'Adamawa.

Alhaji Danjuma a déclaré que plus d'agriculteurs ont opté pour les variétés Bollgard II cette année en raison d'un meilleur rendement, d'une qualité supérieure et d'une résistance aux ravageurs du coton, en particulier les vers

roses de la capsule.

S'adressant au Daily Trust dimanche à Abuja, le président national de l'Association cotonnière du Nigéria (NACOTAN), M. Anibe Achimugu, a déclaré que les agriculteurs de l'association avaient planté 1 849 hectares cette année.

Il a ajouté qu'ils ont également soutenu d'autres agriculteurs avec des intrants pour cultiver plus de 3000 hectares au cours de la saison de plantation de 2022.

Bien que certains agriculteurs aient déclaré que le prix actuel de 18 000 N (42 USD) par kg de semences certifiées était élevé, d'autres ont reconnu que les avantages l'emportaient sur le coût.

« Mais lorsque vous examinez la question du prix, nous examinons également l'avantage et la raison pour laquelle vous payez plus cher. La raison pour laquelle vous payez plus cher, c'est parce qu'au moins vous obtenez une assurance de germination de 90 %. Pourquoi vous payez plus cher, c'est aussi à cause du rendement.

« Si vous utilisez les meilleures pratiques agronomiques, vous n'obtiendrez rien

de moins que deux tonnes métriques par hectare. Comparez cela aux semences conventionnelles dont vous obtenez moins d'une tonne ».

« Vous avez également l'avantage de dépenser moins en termes de lutte antiparasitaire, car vous n'utiliserez pas beaucoup de produits chimiques pour lutter contre les vers de la capsule ».

« De plus, ces semences sont de courte durée et résistantes à la sécheresse », a déclaré le président de NACOTAN.

Achimugu, qui est également PDG d'Arewa Cotton and Allied Products (ArewaCotton), a déclaré que les agriculteurs des États du Nord-Ouest, du Nord-Est et du Centre-Nord ont planté le coton Bt parce qu'ils étaient assurés d'une bonne germination ; et même avec moins d'engrais, les producteurs peuvent toujours obtenir quelque chose de bon.

Dr Amos Phiri, qui a travaillé avec des agriculteurs en tant qu'agent de vulgarisation à Adamawa la saison dernière, a déclaré que plus de 300 cartons de semences de coton Bt ont été achetées par des associations d'agriculteurs et distribués à leurs membres cette seule saison dans l'État.

C'est plus que ce que les agriculteurs ont acheté l'année dernière. Chaque carton

... cont on page 4

Plus d'agriculteurs Nigériens optent pour le coton alors que le prix atteint 55000 Naira par ton

Par Njeri Murigi (healthjournalist@gmail.com)

... cont from page 3

contient 16 kg de semences et les agriculteurs doivent en utiliser au moins 4 kg par hectare.

Il a dit que le nombre d'agriculteurs cette année était énorme dans l'État parce que les prix ont été bons au cours des deux dernières années.

Pour les agriculteurs du Anchor Borrower Programme, le marché est déjà garanti selon le président de la NACOTAN.

La directrice adjointe de l'Agence nationale de développement de la biotechnologie (NABDA), Dr Rose Gidado, qui a souligné l'avantage des semences, a déclaré que le coton Bt est extrêmement résistant au complexe du ver rose de la capsule, qui ravage et déchire constamment le coton et l'empêche d'avoir un rendement élevé. Pour les agriculteurs, le coton Bt est une bouée de sauvetage.

Dr Gidado, qui est également le coordinateur du pays, Open Forum for Biotechnologie, a déclaré qu'au Nigeria, les agriculteurs ont cessé de cultiver du coton parce que le faible rendement rendait l'industrie peu attrayante. Mais cette nouvelle semence a soudainement relancé l'industrie du coton.

Le secteur textile va bientôt



subir une transformation et contribuer au PIB national.

Mahyco et Shiram sont les deux sociétés commercialisant les semences dans le pays et des sources ont déclaré avoir fourni plus de 100 tonnes aux agriculteurs nigériens cette saison de plantation.

Pendant ce temps, les parties prenantes craignent que, alors que les agriculteurs reviennent progressivement à la production de coton, l'industrie textile est toujours dans le coma malgré les fonds de relance de 100 milliards de Nairas gérés par la

Bank of Industry.

Source : <https://dailytrust.com/more-farmers-opt-for-cotton-as-price-hits-n550000-per-ton>

Le nouveau projet de loi de la CAE pour améliorer le commerce des semences

Par Aghan Daniel | Chargé de communication AFSTA | daghan@afsta.org

La production et le commerce de semences certifiées en Afrique de l'Est seront stimulés une fois qu'une nouvelle législation sera promulguée.

Le projet de loi est actuellement en cours de finalisation par les rédacteurs juridiques avant d'être déposé au parlement régional pour promulgation.

« L'objectif global est d'améliorer l'accès des agriculteurs aux semences améliorées », a déclaré M. Fahari Marwa, l'économiste agricole principal de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE).

Il l'a noté la semaine dernière lors d'un atelier virtuel sur les nouvelles directives de l'Union Africaine (UA) sur le cadre réglementaire des semences sur le continent.

La rédaction du projet de loi sur les semences et les variétés végétales de

la CAE remonte à juin 2018, lorsque des experts techniques et juridiques se sont réunis à cet effet.

Le projet de loi a été adopté en décembre 2018 et a été présenté au Conseil des Ministres de la CAE pour examen un an plus tard.

Depuis lors, le document juridique a été transmis au Conseil sectoriel des affaires juridiques et judiciaires de la CAE pour finalisation.

L'objectif du projet de loi est de promouvoir la production et le commerce de semences certifiées « au sein de la Communauté et avec d'autres partenaires commerciaux ».

La loi proposée ouvrira la voie à la mise en œuvre des procédures harmonisées d'homologation des variétés végétales.

Cela se traduira par une amélioration de la certification des semences,

des mesures phytosanitaires sur les semences, des documents d'importation et d'exportation et des systèmes de protection des variétés végétales. Selon M. Marwa, la nouvelle législation devrait être approuvée par le Conseil des Ministres en novembre de cette année. Elle sera ensuite transmise à l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est (EALA) pour être promulguée en tant que « Loi sur les semences de la CAE ».

La coopération, la multiplication et la distribution des semences est l'une des caractéristiques du Traité de l'EAC dans le but d'atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

La rencontre virtuelle a été organisée par le Forum des petits agriculteurs d'Afrique orientale et australe (ESAFF), un lobby régional basé à Morogoro, en Tanzanie.

Ambassadeur : les liens Tanzanie Pays-Bas « aident à améliorer la production de pommes de terre en Tanzanie »

Par Aghan Daniel | Chargé de communication AFSTA | daghan@afsta.org

En Tanzanie, les Pays-Bas ont été un acteur important dans la promotion et le développement de la production et de l'utilisation de la pomme de terre.

S'exprimant lors de la commémoration de la Journée Mondiale de la pomme de terre, qui s'est tenue à l'ambassade des Pays-Bas en Tanzanie le 19 août 2022, l'ambassadeur de l'ambassade du Royaume des Pays-Bas en Tanzanie, Wiebe de Boer, a déclaré que la journée avait été désignée pour attirer l'attention sur l'importance de la culture de la pomme de terre et mettre en évidence les problèmes critiques dans la chaîne de production et d'approvisionnement, tout en assurant la contribution de la pomme de terre à l'agriculture durable et

à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), en particulier les objectifs relatifs à la faim, à la sécurité alimentaire, à l'amélioration de la nutrition et à la promotion agriculture durable.

Il a ajouté qu'en Tanzanie, la culture de la pomme de terre est principalement le fait de petits exploitants dans un système agricole à faibles intrants-extrants. En tant que culture, la pomme de terre a le potentiel d'apporter une contribution significative à la sécurité alimentaire et nutritionnelle car il s'agit d'un aliment riche en nutriments et peut être bien adapté aux systèmes agricoles locaux.

Avec la disponibilité de variétés améliorées de semences de pommes de terre néerlandaises,

les agriculteurs ont la possibilité d'accroître l'efficacité de l'agriculture, ce qui déclenche davantage d'investissements et de commerce au sein et à travers le secteur, créant un impact immédiat et à long terme sur la génération de revenus, l'emploi et l'entrepreneuriat, l'insécurité alimentaire, et la résilience au changement climatique, en particulier pour la participation des petits exploitants agricoles.

Compte tenu de cela, de Boer a exhorté les jeunes à donner la priorité et à adopter la culture de la pomme de terre en raison de ses nombreux avantages ainsi que de la demande croissante pour le produit localement et sur le marché international.

Le Consortium Africain pour la sélection de légumes organise un atelier annuel au Bénin

Par African Vegetable Breeding Consortium (AVBC)

Par le Consortium Africain des Sélectionneurs des Légumes (CASL)

Le Consortium Africain des Sélectionneurs des Légumes (CASL) a tenu son atelier annuel du 6 au 7 septembre 2022 au campus au Bénin qui abrite le bureau régional du World Végétale Center pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Étaient présents à l'événement 45 personnes qui étaient principalement des chercheurs de WorldVeg et 17 entreprises semencières notamment venant de l'Afrique de l'Ouest, du Centre et de l'Est ainsi que de l'Europe. Parmi les intervenants à la séance d'ouverture figuraient Malick Ba, directeur régional du World Vegetable Center – Afrique de l'Ouest et du Centre, Justin Rakotoarisaona, Secrétaire Général de l'AFSTA et Roland Schafleitner, responsable du programme phare – Diversité végétale et amélioration de WorldVeg.

Lors du rassemblement annuel, l'importance de continuer à travailler pour le développement du consortium a été soulignée.

Les cultures abordées comprenaient le haricot mungo, la citrouille et la tomate. Les présentations du premier jour étaient consacrées aux lignées de sélection et aux directions de recherche pour chaque culture. Les piments habanero, les poivrons doux, les piments, l'amarante et l'aubergine ont également été abordés. Une visite du champ de démonstration a également été faite pour voir les lignes dans le champ de démonstration.



L'atelier annuel est un moment privilégié pour évaluer les lignées sur le terrain

La deuxième journée a été consacrée aux piments habanero, poivrons, piments, amarante et aubergine. La journée s'est terminée par une visite chez un producteur de la région de Seme-Podji.

Les cultures qui ont manifesté le plus d'intérêt étaient la tomate et le gombo. 93% des personnes interrogées ont déclaré qu'elles prévoyaient de commander certaines des lignées exclusives pour la recherche.

2022 a été une année marquée par une croissance du consortium à 44 membres. Les membres du consortium ont commandé plus de 200 lignées de sélection du WorldVeg. Le consortium a

également été très actif dans le partage d'informations à travers 5 webinaires en ligne avec une participation moyenne de 35 personnes par webinaire.

L'atelier annuel du CASL de l'année prochaine est prévu à Arusha, en Tanzanie, en septembre. Les détails seront annoncés en temps voulu. Le renouvellement de l'adhésion commencera en novembre 2022.

Les membres de l'AFSTA sont encouragés à rejoindre le Consortium Africain de Sélection des Légumes (CASL) pour enrichir leur portefeuille en fournissant des variétés de légumes de qualité supérieure aux agriculteurs.



Un producteur de la région de Seme-Podji dont la ferme a été visitée lors de l'événement

L'ABN nomme le Dr Mugira au poste de directeur général



Dr Roy B. Mugira prononçant un discours lors d'un événement passé.

Dr Roy B. Mugira est le Directeur Général de l'Autorité Nationale de Biosécurité (ABN). Sa nomination a été formalisée le 1^{er} septembre 2022 par le Conseil d'Administration de cette organisation.

Dr Mugira, PDG par intérim depuis février, a rejoint l'Autorité en août 2021 en tant que directeur des services techniques (DTS). Auparavant, il a été directeur de la recherche au Ministère

de l'Éducation.

Au cours des étapes de formation de l'ABN, il a été impliqué dans le renforcement des capacités organisationnelles, institutionnelles et humaines pour l'application efficace de la Loi de 2009 sur la biosécurité.

Le nouveau PDG est titulaire d'un doctorat en diagnostic des infections virales des plantes basées sur l'alignement de leurs séquences d'ADN. En outre, il possède une expérience

de recherche dans le clonage de génomes d'ADN viral dans des vecteurs de silençage génique pour une application en génomique fonctionnelle. Il est titulaire d'une maîtrise ès sciences en phytopathologie et d'un baccalauréat en sciences de l'éducation de l'Université d'Egerton.

Avec plus de quinze ans d'expérience en science et technologie, Dr Mugira a joué un rôle clé dans l'élaboration de la politique de développement de la biotechnologie du Kenya et du cadre réglementaire de biosécurité pour les organismes génétiquement modifiés.

Dr Mugira apporte des compétences, des perspectives et des relations uniques pour diriger l'ABN vers l'avenir. S'appuyant sur ce que l'ABN a déjà accompli, il devrait affiner l'orientation stratégique de l'ABN, faire grandir et développer l'organisation, renforcer ses partenariats et permettre à l'ABN de nouer de nouvelles relations.

PICTORIAL



Les participants posent pour une photographie lors d'une formation de 3 jours par le Conseil National des Semences pour 25 acteurs dont des agriculteurs, des agents de vulgarisation, des chercheurs du CNRI et de l'IAR sur la Production de Semences de Qualité financée par le projet PAIRED du CORAF.



Les membres du conseil d'administration de l'AFSTA lors de la réunion qui vient de s'achever à Nairobi, au Kenya, qui s'est tenue du 12 au 13 octobre 2022 à l'hôtel Radisson Blu, à Nairobi, au Kenya.



PUBLICITÉ SUR LE WEB AFSTA

Il s'agit d'un rappel que le Secrétariat de l'AFSTA offre une opportunité de publicité en ligne pour tous les membres de l'AFSTA sur la base de « premier arrivé, premier servi » car les espaces pour la publicité sont limités. Votre logo sera placé sur le côté supérieur droit et se met à clignoter alternativement comme c'est actuellement sur le site Web de l'AFSTA (www.afsta.org)

Votre logo sera lié à l'adresse de votre site web ou si vous voulez publier un produit particulier, vous pouvez nous envoyer un document/design à lier à votre logo. Le coût de l'annonce publicitaire du site web est 300 US\$ pour une période d'un an.

Contact : Charles Nyachae, ICT, Protocol & Logistics Officer son: charles@afsta.org

ÉVÉNEMENTS À VENIR

- 22 – 26 octobre 2022 : Congrès Euroseeds 2022, Berlin, Allemagne
- 24 – 28 octobre 2022 : Assemblées annuelles de l'UPOV, Genève, Suisse
- 30 – 3 novembre 2022 : Réunions à mi-parcours de l'ISF: Rome, Italie
- 2 – 4 Nov 2022 : Conférence mondiale sur la production végétale durable (Inscrivez-vous virtuellement)
- 14 – 18 novembre 2022 : Congrès APSA, Bangkok, Thaïlande
- 14 – 25 novembre 2022 : Symposium triennal de l'ICRT, Nairobi, Kenya
- 6 – 9 mars 2023 : Congrès AFSTA 2023, Dakar, Sénégal
- 5 – 7 juin 2023 : ISF World Seed Congress 2023, Cape Town, Afrique du Sud

ÉQUIPE D'ÉDITION:

- Aghan Daniel, Responsable de la Communication et la Plaidoirie
- Charles Nyachae, Chargé de Technologie d'Information et Logistique

Désistement:

L'Association Africaine du Commerce des Semences (AFSTA) a pris toute précaution pour la précision des informations données par son Secrétariat, mais elle n'accepte aucune responsabilité pour des erreurs qui pourraient toutefois exister dans ce journal. Les articles écrits par les auteurs ne peuvent pas nécessairement refléter les points de vue du Secrétariat de l'AFSTA, de son CA ou ses membres

Contacts:

Secrétariat de l'AFSTA
Tel: +254 – 20 – 242 9017
E-mail: afsta@afsta.org
Site web: www.afsta.org
Twitter: @AFSTA_Seed
FaceBook: AFSTA_Seed